

**SYNTHÈSE DES ÉCHANGES**  
**RÉUNION PUBLIQUE – PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA RABIERE**

17/05/2022

**RUE DE VERDUN**

<b>Questions / Remarques</b>	- Quelles mesures seront prises pour sécuriser la traversée de la rue de Verdun ?
<b>Réponses / Propositions</b>	➤ <u>Réponse M. le Maire</u> : Des plateaux ralentisseurs ont été créés dans d'autres rues et fonctionnent bien. Un aménagement similaire pourra être prévu pour la rue de Verdun, mais seulement à l'issue des travaux de démolitions (VTH) et construction (3F Centre Val de Loire), afin de ne pas intervenir plusieurs fois.

**ÉQUIPEMENT CRÈCHE / JEUNESSE**

<b>Questions / Remarques</b>	- Est-ce que les platanes situés à l'emplacement du futur équipement crèche / jeunesse et du city stade seront conservés ou abattus ?
<b>Réponses / Propositions</b>	➤ <u>Réponse Mme Turot (1<sup>e</sup> Adjointe au Maire)</u> : La demande qui a été faite et inscrite dans le cahier des charges pour la réalisation de ces équipements est de conserver ces arbres, dès lors que c'est possible. L'objectif est donc de maintenir un maximum de ces arbres. Le corridor paysager, qui sera créé en parallèle de la rue Picot permettra aussi d'ajouter de nouvelles plantations et de végétaliser cet espace.

## ESPACE VERT DU CHALET

<b>Questions / Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Quel est le travail réalisé par le lycée agricole de Fondettes sur cet espace et quelle est la suite ?</li></ul>
<b>Réponses / Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <u>Réponse Mme Turot (1<sup>e</sup> Adjointe au Maire)</u> : Des étudiants en BTS Aménagement Paysager interviennent régulièrement sur ce site dans le cadre de leur formation et sont amenés à faire des propositions pour le réaménagement de cet espace vert. Celles-ci seront prises en compte en suivant les orientations prévues dans le programme NPNRU.</li></ul>

## RUE FIZEAU

<b>Questions / Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Habitante de la rue Fizeau : les poubelles stockées dehors par la surface alimentaire posent problèmes, car en cas de vent, les déchets (notamment cartons) s'envolent dans la rue et en cas de pluie, ils se détériorent sur les trottoirs. Quelle solution est proposée ?</li></ul>
<b>Réponses / Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <u>Réponse M. le Maire</u> : La question des déchets est un des points noirs actuellement au niveau du centre commercial. La démolition proposée permettra d'améliorer cette situation. A court terme, des solutions vont être recherchées pour y faire face.</li></ul>

<b>Questions / Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Quelles mesures seront prises pour le stationnement de la rue Fizeau ?</li><li>- Certaines voitures stationnent sur l'accès pompier, alors que c'est interdit : serait-il possible d'installer un panneau ou du marquage au sol pour le rappeler ?</li></ul>
<b>Réponses / Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <u>Réponse M. le Maire</u> : Le stationnement dans et aux abords de la rue sera revu dans le cadre du projet de démolition du centre commercial. La Ville avait essayé de privatiser cette rue qui n'en est plus une, ce qui n'a pas pleinement abouti à cause de la présence de réseaux publics sous la voie, mais la question sera revue.</li></ul>

## BATIMENT 7-13 RUE DU MARÉCHAL JUIN

<b>Questions / Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'un des arguments évoqués pour justifier le transfert du centre commercial vers le square Pagnol est le rapprochement avec le marché de la Rabière, essentiellement localisé sur la place Mandela, mais le bâtiment de Val Touraine Habitat reste encore entre les deux. Ne serait-il pas utile de le démolir lui-aussi pour relier vraiment ces deux espaces ?</li></ul>
<b>Réponses / Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <u>Réponse M. le Maire</u> : Ce sujet avait été abordé lors d'une visite du quartier avec Mme la Préfète, mais il serait trop difficile de financer une nouvelle opération de démolition dans le quartier, sachant qu'il y en a déjà 3 prévues aujourd'hui. Ce serait effectivement logique sur le plan urbain, mais à voir ultérieurement, notamment si un futur programme de renouvellement urbain permettrait de financer cette démolition.</li></ul>

## NOUVELLES CONSTRUCTIONS

<b>Questions / Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le projet de Val Touraine Habitat sur l'îlot Gratias est intéressant avec une salle commune ou une chambre supplémentaire à disposition des résidents. Ne serait-il pas possible d'aller plus loin avec de nouveaux modes d'habitat participatif ou intergénérationnels, qui se développent par ailleurs ?</li></ul>
<b>Réponses / Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <u>Réponse M. Triollet (Directeur Général Val Touraine Habitat)</u> : Val Touraine Habitat n'intervient pas sur des projets d'habitat participatif qui ne relèvent pas de son cœur d'activité. Le projet de l'îlot Gratias vise à développer du lien social entre les résidents dans un programme de logements sociaux, mais avec le recours à une association qui pourra assurer l'animation de ces espaces communs.</li></ul>

## CENTRE DE SANTÉ

<b>Questions / Remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Quelles seront des activités prévues dans le centre de santé et est-ce que d'autres pourront être prévues ensuite ?</li></ul>
<b>Réponses / Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <u>Réponse Mme Turot (1<sup>e</sup> Adjointe au Maire)</u> : Les médecins généralistes seront des salariés de l'ASSAD-HAD qui sera le futur gestionnaire de ce centre de santé. Des médecins libéraux pourront intervenir sur diverses spécialités de médecine, en complément, sur des vacations hebdomadaires. L'offre de santé sera vue plus en détail, en relation avec la Ville.</li></ul>